

Valognes, le 8 mars 2017

Le principal

Aux

Parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>

**Objet : campagne des demandes de bourses nationales de lycée  
pour l'année scolaire 2017- 2018**

**COLLÈGE  
FELIX BUHOT**

Affaire suivie par  
Mme Guichard  
Secrétaire de  
direction

Madame, Monsieur,

Téléphone  
02 33 40 03 45  
Fax  
02 33 40 14 91  
Mél.  
Ce.0500096H  
@ac-caen.fr

Un dossier de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2017 - 2018 ainsi qu'un courrier du Service Interdépartemental des bourses a été distribué à tous les élèves de 3<sup>ème</sup>.

Votre enfant est scolarisé en 3<sup>ème</sup>, il sera l'an prochain en lycée général ou en lycée professionnel. La demande de bourses nationale de lycée pour l'année scolaire 2017-2018 sont à faire dès maintenant, **sans attendre que l'orientation soit définitivement arrêtée.**

<http://college-buhot.etab.ac-caen.fr/>

En cas d'incertitude ou d'hésitation sur le projet d'orientation de votre enfant, je vous invite à effectuer une demande de bourses car après la date limite, ce ne sera plus possible. La date limite de dépôt des dossiers n'est pas encore connue et nous sera communiquée ultérieurement.

40, rue Saint-Lin  
BP 305  
50700 VALOGNES

Pour que le dossier de bourse de lycée puisse être examiné, je vous prie de **me fournir dans tous les cas :**

- **Une photocopie intégrale de votre avis d'imposition 2016 sur les revenus de l'année 2015,**
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n° 4 du formulaire de demande de bourse.

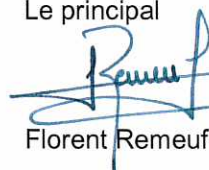
Par ailleurs, afin d'évaluer votre droit à bourse, le ministère de l'Education nationale met à votre disposition un simulateur de bourse de lycée, en accès sur les sites suivants :

<http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee>  
<https://www.ac-caen.fr/enseignement-et-formation/vie-de-level/l-action-sociale>.

Le dossier rempli, signé et accompagné de toutes les pièces demandées, devra être retourné au secrétariat de direction du collège et non remis au professeur principal.

**Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> doivent retourner le COUPON REPONSE joint à ce courrier au secrétariat de direction pour le Mardi 28 Mars 2017.**

Le principal

  
Florent Remeuf

